



CENTRALE CANINE

Aubervilliers, le 10 mai 2016

Madame Joëlle BARDET
Villetroche

36260 PAUDY

Sec/CED/cm – 275

Madame,

Vous informez la Société Centrale Canine de la constitution d'une association territoriale de l'Indre. Cette structure ne peut pas être reconnue par la Société Centrale Canine.

Les membres de l'Association Canine Régionale du Centre ont, le 23 mai 2015, voté le maintien du territoire sans démembrement par départements.

Il n'est donc pas possible d'étudier votre demande sur le fondement de l'article 12 du règlement intérieur de la Société Centrale Canine puisque récemment l'Association Canine Régionale du Centre devenue depuis "Association Canine Territoriale du Centre-Val de Loire" a clairement manifesté son opposition à la scission.

Nous vous prions de croire, Madame, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Christian EYMAR-DAUPHIN
Président de la SCC

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret : 314 775 495 000 26
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE
Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax : +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof : +33 (0)1 49 37 55 99
www.centrale-canine.fr



CENTRALE
CANINE

POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret : 314 775 495 000 26
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE
Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax : +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof : +33 (0)1 49 37 55 99
www.centrale-canine.fr

FEDERATION NATIONALE AGREEE PAR LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



CENTRALE
CANINE